

L'HOMMAGE FUNEBRE DU Dr LOUIS MALECOT

Au cimetière, le Dr Dubois, sénateur-maire, en faisant l'éloge funèbre du disparu, rappela l'arrivée à La Baule, il y a cinquante ans, du Dr Louis Malécot, qui venait dans notre ville prendre une dernière retraite après une période de 25 années d'apostolat médical et d'activités municipales dans la petite commune de Fresnes-sur-Loire dont il avait été maire pendant 23 ans.

C'est au collège d'Ancenis ou dans son enfance et son adolescence que le Dr Malécot avait puisé ce goût des responsabilités qui l'instruction et le savoir engendrent au bénéfice du dévouement et de la charité.

Conseiller d'arrondissement du canton de Varadès, il fonda la caisse de Crédit Agricole du canton de St-Georges-sur-Loire et aussi la Mutuelle Agricole de Fresnes-sur-Loire en pensant que le développement de ces organismes serait appelé dans l'avenir à rendre les plus grands services.

Au titre de ces activités, le Dr Malécot était officier du Mérite agricole, ainsi qu'officier de l'Instruction publique et sa forte personnalité, sa popularité amenèrent Aristide Briand à apprécier ses grandes qualités.

En faisant allusion à la présence à cette cérémonie des officiers supérieurs de gendarmerie, le Dr Dubois fit ressortir en quelle estime il était tenu auprès de ces services et évoqua sa mobilisation comme médecin-major durant la guerre de 1914-1918 où il avait rempli d'importantes fonctions à Alger.

Le Dr Malécot pouvait donc espérer une activité mesurée lors de sa venue à La Baule dans le cadre exclusif de ses occupations médicales, mais débordant de vie, d'action et de mouvement, malgré la part qu'il savait réserver aux joies simples, Louis Malécot fut vite repris par ce besoin de lutter dans sa forme noble — qui était la sienne — qui n'est que le moyen d'atteindre aux possibilités de servir.

Son attitude pendant l'occupation, faite de dignité et d'espoir, engagea une nouvelle fois ses responsabilités pour secourir ses compatriotes menacés par l'occupant.

Elu conseiller municipal d'Escoublac-La Baule en 1945, désigné comme adjoint, il fut réélu en 1947 et en 1953 et remplit à nouveau ses fonctions d'adjoint à la satisfaction de tous et ceci grâce à sa longue expérience des fonctions communales et à son dévouement à la population qui aujourd'hui lui porte un dernier témoignage d'affection.

Le Sénateur-Maire fit ressortir qu'un deuil cruel lui porta un coup certain, mais que malgré l'âge et la maladie, Louis Malécot ne perdit jamais de sa bonhomie, de son affabilité et qu'il se retrancha dans une méditation lucide qui l'éclaira sur la gravité de son état en restant ainsi très courageux et parfaitement digne dans ses derniers moments.

Mort pauvre, comme bien des hommes qui tout au long de leur vie ont plus donné d'eux-mêmes que besogné pour leur propre compte, Louis Malécot mérite aussi pour cette raison une profonde affection et le souvenir de tous dans l'adieu que chacun lui porte.